



Commission de l'Assemblée nationale
Déposé le : 14 sept '10
N° CAN-011
Secrétaire : R

Raymond Bernier
Député de Montmorency
Président de la Commission des relations avec les citoyens

Commentaires de Raymond Bernier, député de Montmorency et membre de la Commission de l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre de :

L'étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale.
(Séance du 15 septembre 2010)

En introduction, je désire saluer le Président et les membres de la Commission de la représentation électorale, le Président et le personnel du Directeur général des élections du Québec ainsi que mes collègues de la Commission de l'Assemblée nationale.

Malheureusement, pour des raisons de santé, je ne peux être parmi vous aujourd'hui, c'est pourquoi je dépose ce document au secrétaire de la Commission, Monsieur François Arsenault.

Suite à des représentations faites par des citoyennes et citoyens de ma circonscription ainsi que des rencontres avec les élus municipaux, je désire vous exposer le contexte et les impacts proposés à la délimitation du territoire de la circonscription de Montmorency.

Tout d'abord, j'insiste sur le fait que les citoyennes et citoyens de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans sont profondément attachés à la grande région de Québec. En effet, plusieurs liens les unissent à cette région : que ce soit au niveau historique, culturel et économique. De plus, sur le plan politique, les deux MRC sont également membres de plusieurs comités ou regroupements régionaux et ils sont des acteurs importants au sein de ces organisations; ce qui n'est pas le cas avec ceux de la région de Charlevoix qui ont des attentes différentes.

Au niveau des services, plusieurs ententes de partenariat ont été mises en œuvre entre Québec et les municipalités limitrophes en vue d'optimiser l'utilisation des centres sportifs, des installations culturelles et d'équipements touristiques ainsi que sur la mise en commun de plusieurs programmes gouvernementaux. Il est donc impératif pour ces deux MRC de planifier et de poursuivre leur développement en étroite collaboration

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau RC.119
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-9600
Télécopieur : 418 646-7795

Adresse de circonscription
640, rue Adanac
Québec (Québec) G1C 7B7
Téléphone : 418 660-6870
Télécopieur : 418 660-8988

Courriel : rbernier@assnat.qc.ca



Raymond Bernier
Député de Montmorency
Président de la Commission des relations avec les citoyens

avec la région de Québec et d'avoir un représentant provincial qui peut faire le lien entre eux. Il est important également de mentionner que la majorité des résidents de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans travaillent et font affaire dans la région de Québec.

Au niveau identitaire, les populations de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans s'identifient sur les plans historique et culturel à la ville de Québec. La relation entre ces trois régions remonte à l'époque de la colonisation française et ce lien a cheminé au cours des siècles tout en conservant un attachement significatif réciproque. D'ailleurs, la Commission de la Capitale-Nationale, dont le principal mandat est de contribuer à l'aménagement et à la promotion de la capitale du Québec et de conseiller le gouvernement sur sa mise en valeur, investit dans plusieurs projets situés sur les territoires des deux MRC. Par conséquent, il serait inapproprié de faire fi de cette appartenance mutuelle qui indéniablement aurait également comme impact négatif d'isoler ces MRC par rapport à la croissance et au développement de la grande région de Québec.

Sur le plan politique, les MRC de l'Île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré sont membres de la Communauté métropolitaine de Québec et sont donc en lien direct avec le développement de la région de Québec. Que ce soit au niveau du développement économique, de la gestion du territoire ou de la planification des services, les élus travaillent en collaboration sur de nombreux dossiers. Le député de Montmorency permet de consolider les efforts déployés et de renforcer le lien entre les différents intervenants.

En terminant, il est nécessaire, à mon avis, de définir un territoire d'une circonscription électorale en considérant les intérêts économique, social, et politique d'une région. La circonscription de Montmorency a toujours été le pont entre le secteur Est de la région de Québec et son centre-ville.

Raymond Bernier
Député de Montmorency

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau RC.119
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-9600
Télécopieur : 418 646-7795

Adresse de circonscription
640, rue Adanac
Québec (Québec) G1C 7B7
Téléphone : 418 660-6870
Télécopieur : 418 660-8988